

Plan national d'actions pour les Chiroptères

Déclinaison régionale 2008 - 2013

Comité de pilotage régional des Pays de la Loire spécial évaluation du PNA
le 18/12/2014, de 14h00 à 17h00

Compte-rendu

Benjamin Même-Lafond (LPO 49) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Présents :

Loïc Bellion (CPIE Loire-Anjou), Cyrille Biegala (PNR Normandie-Maine), Didier Boisnault (DDT49), Caroline Boudé (DDTM44), François-Marie Bouton (LPO72), Ludivine Boutroue (Région Pays de la Loire), Nicolas Chenaal (GMB), Aude Deslandes (CG72), Laurence Diviller (DDTM44), Jézabel Joalland (CG72), Denis Lafage (Corela), Arnaud Le Nevé (DREAL/SRNP/DB), Jean-Pierre Lebossé (DREAL/SRNP/DB), Mickaël Leroy (LPO49), Benoît Marchadour (CRLPO), Richard Maréchal (CG49), Stéphane Marlette (DREAL/SCTE), Bastien Martin (PNR Loire-Anjou-Touraine), Benjamin Même-Lafond (LPO49), Didier Montfort (Groupe Chiroptères Pays de la Loire), Magali Perrin (MNE), Christophe Rollier (ONF), Morgane Sineau (CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir), Alain Texier (Syndicat mixte du Parc interrégional du Marais poitevin), François Varenne (LPO85), Alexis Viaud (Bretagne Vivante – SEPNB).

Excusés :

Nathalie Berenger (Cerema), Patrick Blanchard (CNPFF), Bruno Cochet (ONF), Philippe Della Valle (Cap Atlantique), Karine Limanton (CG72), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Étienne Ouvrard (Groupe chiroptères Pays de la Loire), David Quinton (CPIE Bas-Maine), Audrey Tapiero (Fédération des conservatoires d'espaces naturels), Laurent Tillon (ONF), Jean-Philippe Vornière (DDTM 85).

Ordre du jour

14h00-14h30 – Introduction et tour de table amélioré : avis individuel sur le PNA (les actions qui ont marché, les efforts qu'ils restent à faire)

14h30-14h45 – Bilan et perspectives au niveau national

14h45-15h30 – Bilan régional 2008/2013 et perspectives

- les actions qui ont marché
- les efforts qu'il reste à consentir
- préfiguration des actions du futur plan

15h30-16h15 – Actions 2014 : quelques avancées « phare » dans l'interplan

- illustration par la conservation des chiroptères par le PNR Loire-Anjou-Touraine

16h15-16h45 – Actions proposées en 2015

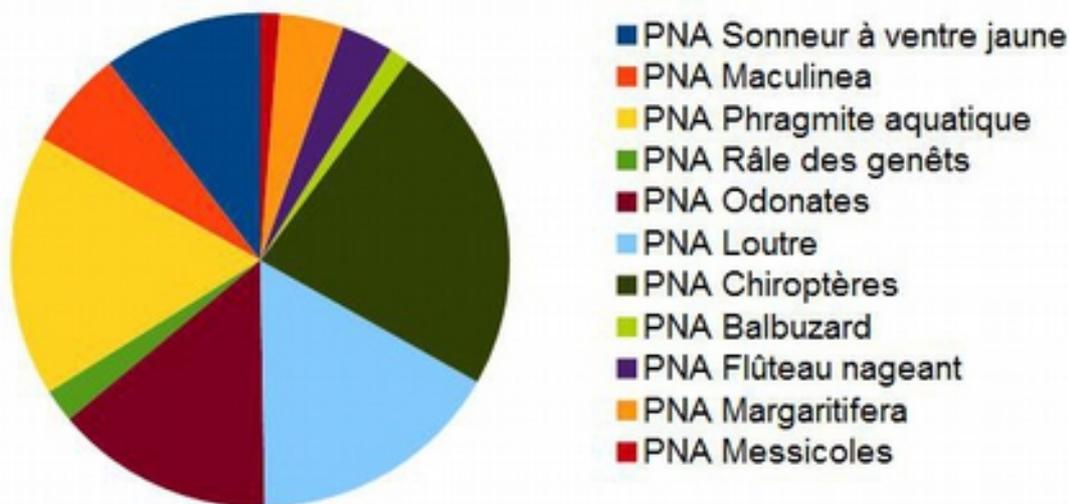
16h45-17h00 – Questions diverses et conclusion

Le présent compte-rendu s'attache essentiellement à retranscrire les discussions qui ne figurent pas dans les diaporamas présentés. Ceux-ci sont téléchargeables sur le site internet de la DREAL : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-sur-les-chiropteres-a484.html>

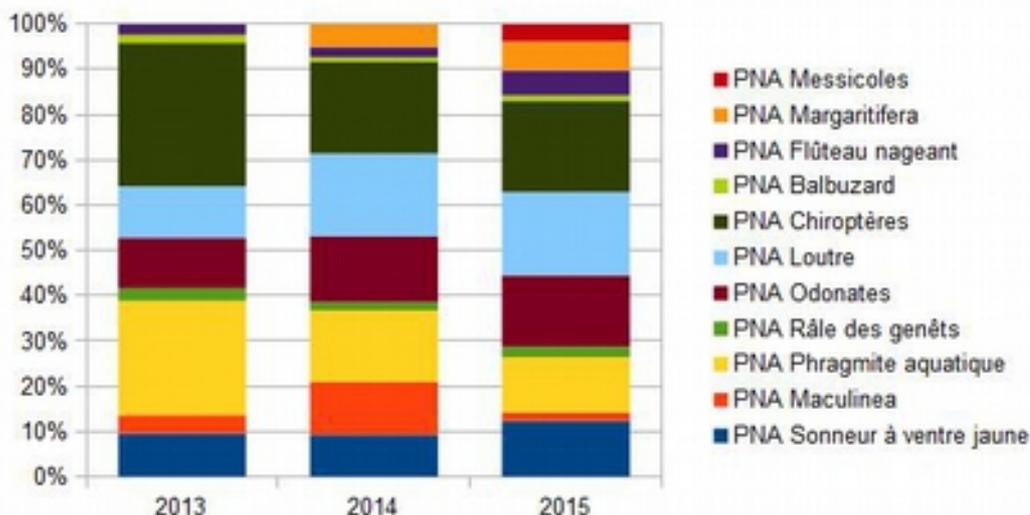
Introduction : les PNA en Pays de la Loire

Budget des PNA déclinés en région Pays de la Loire depuis 2013 jusqu'au prévisionnel de 2015 (hors Natura 2000, hors pilotage national du PNA Rôle des genêts), investissements et fonctionnement :

Budget des PNA de 2013 à 2015 en Pays de la Loire (hors Natura 2000) = 964 040 euros



Répartition annuelle des budgets des PNA déclinés en région Pays de la Loire depuis 2013 jusqu'au prévisionnel de 2015 (hors Natura 2000, hors pilotage national du PNA Rôle des genêts) :



Rappel des objectifs prioritaires fixés lors du précédent Copil du 20/11/2012 pendant l'interplan :

- actions 2 et 3 : poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'hibernation et de reproduction d'importance internationale, nationale et régionale,
- action 4 : rechercher de nouveaux sites de reproduction en Mayenne et Sarthe localement
- action 5 : améliorer la connaissance sur le Rhinolophe euryale, le Grand Murin et la Pipistrelle de Nathusius,
- action 6 : prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière,
- action 12 : poursuivre et développer SOS chauves-souris.

Rapport d'activités 2014

Il est rappelé que le projet de bilan 2008-2013 du PNA a été envoyé début décembre 2014 par Benjamin Même-Lafond à l'ensemble des membres du comité de pilotage pour relecture et discussion à l'occasion de ce comité de pilotage. Les compléments éventuels d'informations sont à faire remonter à Benjamin.

Tour de table et avis individuels sur le bilan du PNA

Alexis Viaud (Bretagne Vivante - SEPNB) : le point positif principal concerne la bonne dynamique régionale créée autour des chiroptères.

Benoît Marchadour (LPO Pays de la Loire) :

- points positifs : grosse dynamique régionale, prise en compte des chiroptères à différents niveaux d'acteurs, amélioration des connaissances sur la répartition des espèces,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : efforts à faire en matière de conservation des gîtes, méthodes de suivi de la reproduction à standardiser pour une meilleure harmonisation.

Didier Montfort (Groupe chiroptères des Pays de la Loire) :

- points positifs : très bonne dynamique régionale avec des retombées départementales, état des lieux des connaissances plus méthodique, plus rigoureux, amélioration des outils de communication quasiment inexistant il y a quelques années,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : efforts de suivis à faire sur les sites de reproduction et de swarming, effort à faire pour la prise en compte des chiroptères dans la problématique « éolien » (suivis, comportement acoustique, mortalité : valider ce qui se fait d'intéressant et homogénéiser les modalités de prise en compte).

Loïc Bellion (CPIE Loire Anjou) :

- points positifs : il est plus facile de mobiliser l'exploration en matière de connaissance mais se pose ensuite la difficulté de suivre les populations inventoriées,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : SOS chauves-souris à améliorer sur la communication aux particuliers et notamment les propriétaires, conservation des habitats à améliorer.

Denis Lafage (Corela) :

- points positifs : la connaissance a mis en évidence que les colonies sont situées juste en

bordure du site N2000 de la vallée de la Loire, quelque fois à 100 mètres seulement mais le point négatif est donc qu'elles en sont exclues,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : en matière de connaissance, un effort important reste à faire sur les migratrices.

Bastien Martin (PNR Loire-Anjou-Touraine) :

- point positif : la déclinaison a permis au PNR de se doter d'un programme d'actions,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : 5 ans c'est trop court pour mettre en place un programme d'actions, difficultés à protéger les sites qui restent très dépendants de la volonté des propriétaires, une importante concertation est toujours nécessaire pour arriver à une protection de sites.

Richard Maréchal (Conseil général de Maine-et-Loire) :

- points positifs : le changement d'échelle des actions vers une dimension régionale et nationale est très intéressant, le CG 49 a investi 100 000 € sur la protection des chiroptères au cours des 6 dernières années bien qu'il ne soit pas facile de mobiliser les élus actuellement sur la biodiversité,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : en matière de communication, il faut toujours réexpliquer les choses aux élus.

Nicolas Chenaal (Groupe mammalogique breton) :

- points positifs : plus de cohésion et de mutualisation des actions au niveau régional,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : protéger les habitats, améliorer la connaissance de la migration des chauves-souris, prendre en compte les chauves-souris dans la problématique « éolien ».

Stéphane Marlette : il manque aux services de l'État une doctrine « chiroptères » pour argumenter les avis notamment en ce qui concerne les projets éoliens.

Cyrille Diagala (PNR Normandie-Maine) :

- point positif : coordination du PNA, programme d'actions, communication envers un public divers
- efforts à prévoir sur la question de la conservation des habitats ; il manque des moyens travailler avec le monde agricole et pour protéger des colonies ; en milieu forestier, les plans de gestion public-privé sont difficiles à concrétiser ; améliorer la communication vers les couvreurs.

Christophe Rollier (ONF) : globalement positifs avec quelques points de crispation sur les mesures de classement en APPB.

Ludivine Boutroue (Région Pays de la Loire) :

- point positif : l'augmentation des sites protégés en APPB
- effort à poursuivre : dans la communication grand public valoriser le réseau du PNA dans son ensemble et non pas seulement les structures locales ponctuellement.

Morgane Sineau (CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir) :

- point positif : bon dynamisme bénévole en Sarthe
- efforts nouveaux ou à poursuivre : lever les points de blocage sur la création d'APPB avec

la préfecture, extension de sites Natura 2000 à relancer, une colonie de Grand Murin s'effondre avec des reports sur d'autres sites qu'on ne connaît pas.

Laurence Diviller (DDTM 44) : point positif, augmentation des sites protégés en APPB.

Caroline Boudé (DDTM 44) :

- point positif : bonne dynamique avec associations toujours disponibles dès que l'on a une question. On sait à qui demander.
- efforts nouveaux ou à poursuivre : lacune sur la connaissance des sites de swarming pour rédiger les avis.

Jézabel Joalland (Conseil général de la Sarthe) :

- points positifs : constitution d'un réseau d'experts que l'on peut mobiliser facilement, mise en œuvre d'un programme d'actions
- efforts nouveaux ou à poursuivre : le Conseil général va essayer d'aller vers des acteurs nouveaux comme les agriculteurs, améliorer les liens avec d'autres PNA, augmenter le volume d'actions de conservation.

Alain Texier (Parc interrégional du marais Poitevin) : le parc compte 21 espèces de chauves-souris mais pas de grosses colonies. De plus, un programme européen d'actions a été mis en œuvre entre 2004 et 2008 ce qui a conduit le Parc à ne pas s'investir beaucoup dans le PNA 2008-2013. Concernant le futur PNA, inclure des actions sur les traitements vétérinaires des bovins et sur les problèmes liés à la pollution lumineuse.

François Varenne (LPO 85) :

- point positif : le PNA constitue un événement fondateur pour la protection des chauves-souris,
- efforts nouveaux ou à poursuivre : mieux prendre en compte le bocage par le biais de MAE et d'actions avec les agriculteurs, globalement mieux prendre en compte les problématiques de conservation des habitats d'alimentation, réaliser des portés à connaissance pour les SCOT et les PLU.

Magali Perrin (Mayenne Nature Environnement) :

- point positif : amélioration des connaissances (plus de 20 colonies de chauves-souris maintenant connues en Mayenne),
- efforts nouveaux ou à poursuivre : pas d'APPB en 53, proposition de Znieff dans certains sites, améliorer la protection et la conservation de sites, mieux prendre en compte le trafic routier dans la trame verte et bleue, améliorer les délais de réponse concernant les subventions.

Didier Boisnault (DDT 49) : les 7 – 8 APPB créés en Maine-et-Loire font partie des points positifs du PNA.

François-Marie Bouton (LPO 72) : les enjeux sur la conservation des habitats sont à mieux prendre en compte, des efforts seraient à faire sur la forêt, sur la prise en compte dans la problématique « éolien », sur les infrastructures routières. Il faudrait classer les haies dans les PLU.

Valorisation des actions en faveur des chauves-souris dans le PNA

Alain Texier pose la question de savoir si les actions en faveur des Chiroptères qui sont menées localement parallèlement au PNA, c'est à dire sans discussion en copil, en dehors des priorités préconisées par le PNA ou hors financements PNA, peuvent être valorisées dans le PNA et notamment dans les rapports d'activités et le bilan 2008-2013 ?

Arnaud Le Nevé répond que oui en effet, la mission du PNA est aussi de valoriser tout ce qui peut se faire en faveur de la conservation des chauves-souris. Le travail de l'animateur régional n'a pas vocation à faire un recensement exhaustif annuel de ces actions, mais tous les partenaires sont invités à lui faire remonter les actions qu'ils souhaitent valoriser dans les rapports d'activités et les bilans.

Bilan et perspectives au niveau national (cf. diaporama d'Audrey Tapiero, *lien internet*)

La poursuite du PNA Chiroptères est en bonnes voix. À la différence du précédent qui concernait toutes les espèces de chiroptères, celui-ci ciblerait des espèces à enjeux. Les discussions actuelles portent sur la méthode à privilégier pour sélectionner ces espèces.

Il s'agit d'une méthodologie en deux temps qui, d'une part, détermine une liste nationale d'espèces basée sur des critères nationaux et internationaux, et d'autre part, qui donne la possibilité de compléter par une liste régionale basée sur des critères régionaux.

En effet, l'actuelle liste nationale n'est pas parfaitement représentative des enjeux régionaux.

Choix des espèces ciblées par le nouveau PNA :

La méthodologie nationale est actuellement travaillée par un groupe de travail national. Elle liste actuellement 16 espèces nationales qui sont en bonne partie méditerranéennes. Sur les 8 espèces des Pays de la Loire qui ont le plus mobilisé d'enjeux au cours du PNA (c'est à dire le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe, le Rhinolophe euryale, le Murin à oreilles échancrées, la Barbastelle, le Grand Murin, le Murin de Bechstein et la Pipistrelle de Nathusius), seules 3 sont présentes dans cette liste nationale : le Grand Rhinolophe, le Rhinolophe euryale et la Pipistrelle de Nathusius.

La présence de la Pipistrelle commune dans la liste des 16 espèces recueille cependant un avis favorable des membres du Copil puisque de l'avis de tous, l'espèce décline fortement. Les espèces forestières comme le Murin de Bechstein, ou le Murin d'Alcathoé par exemple manquent à cette liste. De même, la Barbastelle n'apparaît pas alors que l'enjeu est important.

Concernant ces critères régionaux, il ressort des discussions du copil que les menaces sur les habitats (forêt, agriculture intensive, éolien...) apparaissent comme une préoccupation majeure du futur plan. La liste régionale pourrait donc être constituée d'un croisement entre le statut régional de conservation des espèces (liste rouge) et leur degré de vulnérabilité vis à vis des menaces majeures.

Pour les membres du Copil, l'entrée régionale dans la méthodologie du nouveau PNA, apparaît indispensable pour établir cette liste d'espèces cibles dans la future déclinaison régionale.

Les 11 actions ciblées par le nouveau PNA au niveau national :

- 1- Vers un observatoire national des Chiroptères
- 2- Organiser une veille sanitaire et une collecte de matériel biologique à usage scientifique
- 3- Acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces
- 4- Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et les rétablissements des corridors écologiques
- 5- Renforcer la protection du milieu souterrain
- 6- Prendre en compte les Chiroptères dans les bâtiments
- 7- Réduire les impacts des infrastructures de transport et de l'entretien des ouvrages d'art
- 8- Réduire les impacts des parcs éoliens ou photovoltaïques
- 9- Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée
- 10- Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles
- 11- Soutenir les réseaux et promouvoir les échanges.

Ces actions se veulent transversales, avec des espèces « parapluie » listées plus haut qui permettront de travailler sur les autres espèces non listées.

Le nouveau PNA pourrait avoir une durée de 10 ans même si rien n'est acté à ce jour.

Bilan régional 2008/2013 et perspectives (cf. diaporama de Benjamin Même-Lafond, *lien internet*)

Quelques points positifs et marges de progrès :

- le bénévolat valorisé est difficile à évaluer mais a du représenter l'équivalent de 3 millions d'euros,
- les travaux et l'animation sur la thématique « chauve-souris » sur cette période 2008-2013 représentent un investissement difficile à évaluer, de l'ordre du million d'euros mais pas uniquement sur le PNA, ce dernier ayant agi comme levier dans de nombreuses politiques (Natura 2000 par exemple),
- il n'y a pas eu d'extension du réseau Natura 2000 pour des enjeux de conservation des chiroptères, tout juste quelques périmètres de Znieff ont-ils été modifiés,
- swarming : il serait intéressant de préciser les actions à mettre en œuvre pour protéger les sites de swarming,
- l'amélioration des connaissances a permis de se doter d'une possibilité de stratégie de conservation des nurseries,
- la SCAP représente aujourd'hui un espoir pour mettre en œuvre cette stratégie de conservation,
- l'amélioration des connaissances permet de disposer de cartes sur la répartition des espèces et des sites sensibles, mais l'accompagnement des aménageurs, notamment des développeurs éoliens, reste une priorité pour que ces cartes soient réellement utiles,
- on ne dispose pas de retour sur les suivis de l'impact des éoliennes sur les chiroptères,
- plus de la moitié des gîtes majeurs d'hibernation et de reproduction à Chiroptères (cf. hiérarchisation nationale) est moyennement protégée,
- le Rhinolophe euryale se trouve par erreur dans les FSD du site Natura 2000 de l'estuaire de la Loire.

Préfiguration des actions du futur plan en région Pays de la Loire

Benjamin Même-Lafond indique qu'il serait plus efficace de conduire des projets structurants sur des thématiques données, à l'image de ce qui s'est fait pour le programme régional pour la conservation des chauves-souris 2010/2012. Ces thèmes reprendraient les fiches-actions sous forme de programmes opérationnels. Trois grands thèmes se détachent, qu'il serait nécessaire de pouvoir conduire à l'échelle régionale :

- préservation des chiroptères anthropophiles et troglodites patrimoniaux : préservation des gîtes, des corridors et problématiques spécifiques (vermifuges, routes sous-cavées...),
- problématique espèces migratrices, à mettre en relation avec le développement de l'énergie éolienne,
- Observatoire des Chiroptères, intégrant l'ensemble des espèces (espèces communes, espèces forestières) et en lien avec la gestion.

D'autres aspects sont à conduire, par exemple :

- Cartes d'alertes thématiques autour de secteurs importants (cf. éolien, infrastructures, urbanisation, accompagnement des services instructeurs...).

Stéphane Marlette du SNRT à la DREAL intervient pour demander un « référentiel éolien » pour aider les services administratifs à instruire les demandes de permis éoliens. Dans le cadre du permis unique, les services administratifs auront encore moins de temps pour instruire les dossiers et faire appel aux experts pour être conseiller.

Quelques avancées « phare » dans l'interplan : illustration par la conservation des chiroptères par le PNR Loire-Anjou-Touraine (cf. diaporama de Bastien Martin, [ici](#))

Actions proposées en 2015 le financement a été accepté par la DREAL ou est en attente

Porteur	Intitulé de l'action	Priorité dans la déclinaison régionale du PNA	Financement DREAL 2015
LPO 49	Suivi et gestion des sites N2000 à Chiroptères 2015	2	acquis
LPO 85	Investissement site Chiroptères Saint-Michel-le-Cloucq et Pissotte	1	acquis
CORELA (CEN)	Caractérisation du rôle de l'axe Loire dans la migration et la dispersion des Chiroptères entre Saint-Nazaire et Montsoreau	non priorisée	en attente
CEN72 (CEN)	Suivi des sites à Chiroptères de la Sarthe (hors périmètre Natura 2000) et évaluation des populations en hibernation sur 10 années de suivis réalisés par le CEN Sarthe	2	en attente
CRLPO	Actualisation du volet Chiroptères et avifaune du Schéma régional éolien (SRE)	3	acquis
GMB	Coordination, suivi, synthèse et cartographie des sites d'hibernation et de mise-bas des Chauves-souris anthropophiles Annexe II en 44	2	acquis
GMB	Réouverture d'églises favorables aux Chiroptères en 44 de 2014 à 2016	1	acquis

GMB	Mise en place d'un point d'écoute en 44 pour l'étude des Chiroptères migrants à l'échelle de 5 départements	non priorisée	en attente
GMB	Recherche de colonies de Chiroptères de l'annexe II dans l'est de la Loire-Atlantique	2	en attente
GMB	« SOS Chauves-souris » en 44 : information et sensibilisation des particuliers à leur protection	2	acquis
MNE	Inventaires des chiroptères forestiers et protection des gîtes arboricoles	1	acquis
CPIE Loire Anjou	Suivi de la colonie de chiroptères de la Maison blanche et recherche du Rhinolophe euryale et ou du Grand Rhinolophe	1	acquis
CRLPO	Organisation des rencontres chiroptères Grand Ouest	2	acquis
LPO 49	Animation du PNA Chiroptères	1	acquis

ANNEXES

action		Evolution de l'action *	Résultats **
Priorité 1	1	Mise en œuvre et coordination de la Déclinaison Régionale du Plan National de restauration Chiroptères.	↗↗ ☺
	2	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'hibernation d'importance internationale, nationale et régionale.	↗ ☹
	3	Poursuivre l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes abritant des colonies de reproduction de Chiroptères.	↗ ☹
	4	Rechercher de nouveaux gîtes de reproduction.	↗↗↗☺
	5	Amélioration de la connaissance des espèces à enjeux.	↗↗ ☺
	6	Prendre en compte la conservation des Chauves-souris dans la gestion forestière.	↗ ☹
	7	Conseil et mise en place de formations et rencontres techniques en vue d'une meilleure prise en compte des Chauves-souris dans les aménagements et la gestion de sites et des milieux.	➔ ☹
Priorité 2	8	Réaliser le suivi des gîtes d'hibernation des espèces de chauves-souris sur les sites d'importance Internationale, Nationale et Régionale.	↗↗ ☺☺
	9	Réaliser le suivi des espèces de chauves-souris sur les sites de reproduction.	↗ ☹
	10	Rechercher, suivre et caractériser des sites de swarming.	↗ ?
	11	Organiser des échanges et des formations pour le suivi et l'étude des chiroptères.	↗↗ ☺
	12	Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris.	➔ ☹
	13	Améliorer l'harmonisation de l'effort de prospection au niveau géographique.	↗↗ ☺
	14	Réaliser et accompagner des actions de sensibilisation : nuit européenne de la chauve-souris, programmes pédagogiques...	↗↗ ☺
15	Réaliser, éditer et distribuer des documents de communication, diffuser de l'information : plaquette régionale « Grand public », plaquettes thématiques, articles...	↗ ☺	
Priorité 3	16	Rechercher de nouveaux sites d'hibernation, suivi des sites n'entrant pas dans la classification régionale, nationale ou internationale.	↗↗ ☺☺
	17	Améliorer les connaissances sur l'impact des éoliennes et les zones à risques pour les chiroptères.	➔ ☹
	18	Mise en place d'outils de suivi et de cartographie : base de données, SIG...	↗ ☹
	19	Application d'une méthodologie pour intégrer les zones importantes pour les chiroptères dans les inventaires du patrimoine naturel et dans leur gestion pérenne.	↗ ☹
	20	Évaluer l'efficacité de systèmes de réduction d'impact des infrastructures de transport.	➔ ☹☹

* ➔ efforts limités ; ↗ efforts importants ; ↗↗ efforts très importants ; ↗↗↗ efforts remarquables

** résultats : ☹☹ très faibles ; ☹ faibles ; ☹ limités mais en progression ; ☺ significatifs ; ☺☺ considérés optimums

Tableau 2 : Efforts portés sur les 20 actions et appréciation des résultats obtenus

Plan 2015 / ...						
	Intitulé de l'action 2015/...	Priorité	Protection	Connaissance suivis	Information/sensibilisation	Remarque
1	Coordination de la Déclinaison Régionale du PNAC en Pays de la Loire	1	X	X	X	Poursuivre le travail engagé, en appui des services de l'Etat et des échelons autres (départementaux, nationaux (animateur national du PNAC3, SFPEM...)). Engager et coordonner des projets d'envergure régionale.
2	Poursuivre la protection des gîtes majeurs : souterrains d'importance internationale, nationale et régionale et bâtis majeurs.		X			Les prioriser et missionner une structure par site ; mettre en place une stratégie régionale ; concerne la protection réglementaire, physique et conventionnelle des gîtes ; en lien avec les politiques publiques de type Natura 2000 (extensions de périmètres), RNR, ENS, SCOT et PLU, SCAP... Prendre en compte les problématiques régionales : routes sous-cavées ou plan cavité par exemple.
3	Produire et actualiser des cartes d'alerte thématiques opérationnelles.		X		X	Faire des cartes d'alerte "grandes infrastructures" sur la base des Rhinolophes au moins, et des cartes d'alerte plus globale sur les données communales par exemple (cf. projets éoliens, aménagements divers, SCOT, PLU...). Intégrer des notes de cadrage ou d'accompagnement, en particulier pour les services de l'Etat, ainsi que de la sensibilisation pour ces mêmes services instructeurs concernés.
4	Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière.		X	X	X	Notamment rôle d'accompagnement, de veille / échanges et/ou formation et communication. Créer un lien en cas de plan d'action forestier plus large. Travailler en forêt privée comme en forêt publique. Synthétiser les connaissances acquises et les compléter le cas échéant.
5	Prendre en compte des chauves-souris dans le domaine agricole.		X	X	X	Extrapolation du travail vendéen sur les vermifuges par exemple, veille, communication auprès des agriculteurs, des chambres d'agriculture, vétérinaires à associer, contrat nature à construire ? ...
6	Améliorer et/ou maintenir la connectivité dans les secteurs majeurs pour les chauves-souris		X	X		Améliorer la connaissance de l'utilisation des trames paysagères dans les paysages les plus remarquables et riches de la région : grandes vallées humides, bocages... Mettre en place et expérimenter des aménagements favorisant la connectivité pour les chauves-souris, en particulier en lien avec les grandes infrastructures, l'urbanisation, les trames noires...

7	Améliorer la connaissance et de la conservation de certaines espèces à enjeu.		X	X	Sur la base de la liste rouge régionale et du travail national, choix restreint au Rhinolophe euryale (CR) et Grand Murin (VU). Au regard des enjeux "migration" et du peu d'actions conduites sur le PNA 2008/2013, maintien de la Pipistrelle de Nathusius et ajout de la Noctule commune et de la Noctule de Leisler. Pour ces 3 dernières espèces, en lien avec l'action 8.	
8	Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la problématique éolienne.		X	X	Démarche à construire : rôle de veille, appui des services instructeurs, des bureaux d'étude, développeurs et collectivités, réactualisation du volet chiroptères du schéma éolien.	
9	Rechercher de nouveaux gîtes de reproduction en zones sous-prospectées ou les colonies disparues/réseaux de colonies.	2		X	Zones sous-prospectées : certains secteurs de Mayenne et Sarthe à définir. Colonies disparues : se baser sur une liste à actualiser annuellement ; mettre en place une méthode de recherche, construire une stratégie de recherche des gîtes.	
10	Mise en place d'un observatoire des chauves-souris en Pays de la Loire.			X	Cette action intégrerait les actions de suivi d'hibernation, ainsi que d'autres suivis. Méthode et réflexion sur la méthode de suivi ?	
11	Formations et rencontres techniques par corporation sur les chauves-souris.				X	Mieux lister des cœurs de cibles avec des objectifs précis de public
12	Organiser des échanges et des formations pour le suivi, l'étude et la conservation des chiroptères.			X		Prioriser conservation (cf., "chirotour" annuel). Egalement acoustique et protocoles de suivi régionaux.
13	Structurer et rendre opérant le réseau régional "chauve-souris info".		X		X	Coordination et structuration indispensable, formation de bénévoles...
14	Sensibiliser aux chauves-souris.	3			X	Sensibiliser le public par des animations (scolaires, grand public...), former des animateurs sur la thématique ; diffuser, éditer ou rééditer des supports de communication dédiés (guide technique régional...),
15	Aménagement de gîtes disponibles pour les colonies.		X			Réouverture de gîtes désertés, aménagement de locaux spécifiques dans des secteurs pertinents, caractérisation des gîtes pour certaines espèces
16	Mettre en place et expérimenter des opérations ciblées de gestion de milieu de chasse favorable aux chauves-souris.		X	X		Restructuration / maintien de corridors en milieu agricole, forestier ou urbain..., mise en place et test de Contrats Nature...
17	Poursuivre la protection des gîtes hypogés et épigés d'importance moindre.		X			Travail départemental
18	Prendre en compte les chauves-souris dans les problématiques d'artificialisation des milieux.		X	X	X	Diffusion et communication sur les travaux nationaux, des cartes de veille...

Tableau 8 : Proposition de future 3^{ème} déclinaison régionale du PNAC